

**LUNDI
12 JUIN
2023**

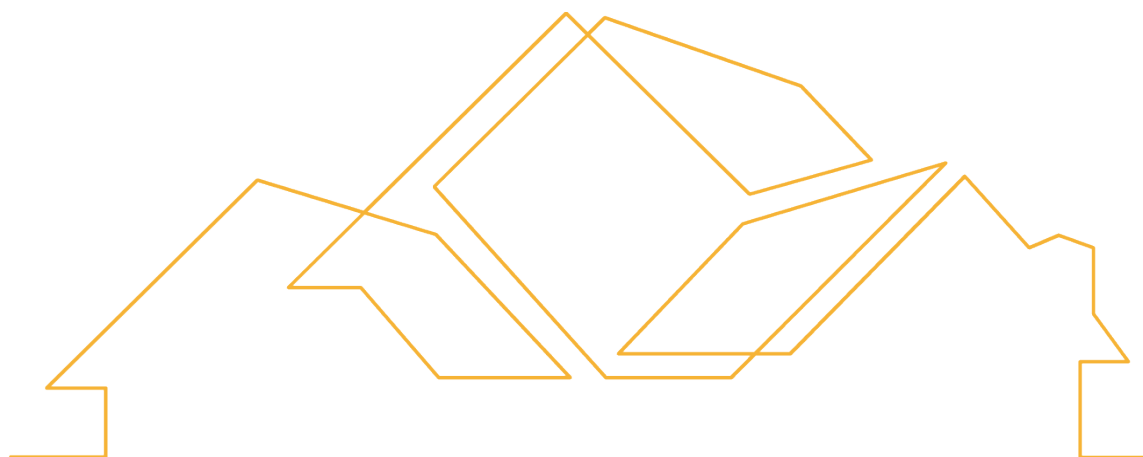
Palais du Luxembourg, Paris
Salle Médicis
9h30 - 17h

**PRÉSENTIEL
OU
WEBINAIRE**

CONFÉRENCE NATIONALE

HABITAT INCLUSIF

*UNE RÉPONSE AUX BESOINS DES PERSONNES
UNE OPPORTUNITÉ POUR VOS TERRITOIRES*



Encore confidentiel à la veille de la publication du rapport Piveteau/Wolfrom, l'habitat inclusif s'est depuis 2020 développé et structuré, porté par une volonté forte des pouvoirs publics. Il offre d'abord une réponse aux attentes des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, de vivre et de vieillir ailleurs qu'en établissements. Il contribue aussi à la cohésion sociale et aux dynamiques de développement des territoires.

Qu'est-ce qui fait la spécificité de ce mode d'habitat ? Pourquoi encourager son développement sur l'ensemble des territoires ? Quelles ressources mobiliser pour réussir un projet d'habitat inclusif ? Quels freins sont encore à dépasser ? Autant de questions auxquelles répondront des experts nationaux et des acteurs de terrain, afin d'illustrer très concrètement la faisabilité économique, opérationnelle et sociale de ces projets, dont les décideurs publics et associatifs locaux détiennent la clé.

*Organisé avec l'Odas,
en collaboration avec la Caisse des Dépôts,
et en partenariat avec la CNSA.*



POURQUOI FAIRE DE L'HABITAT INCLUSIF UNE PRIORITÉ ?

Animateur

Didier Lesueur,
Délégué général de l'Odas

Grands témoins :

Denis Piveteau, *Conseiller d'État* & Jacques Wolfrom, *Directeur Général du Groupe Arcade Vyv* - coauteurs du rapport "Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous".

09h30 | Ouverture des travaux

- ▶ Philippe Mouiller, *Sénateur des Deux-Sèvres* ;
- ▶ Fabian Jordan, *Président de l'Odas*.

09h50 | Les enjeux de l'habitat inclusif

En s'appuyant sur l'expérience de voisins européens, et notamment l'Allemagne, il s'agira de rappeler les fondements démographiques, éthiques et réglementaires de l'habitat inclusif et d'en préciser les caractéristiques et les objectifs.

- ▶ Hélène Leenhardt, *Chercheuse en gérontologie* – retour sur l'expérience éprouvée de nos voisins allemands en matière d'habitat inclusif où l'accent est mis sur l'autodétermination et la participation des habitants ainsi que la gouvernance partagée ;
- ▶ Denis Piveteau, *Conseiller d'État* ;
- ▶ Jacques Wolfrom, *Directeur Général du Groupe Arcade Vyv*.

10h20 | Où en sommes-nous ?

Témoignages de quatre porteurs de projets significatifs, sur les atouts de l'habitat inclusif, les appuis à mobiliser et les points de vigilance à prendre en compte pour faire vivre dans la durée ces projets. Leurs retours d'expériences seront commentés par les grands témoins et suivis de questions avec le public.

Retours d'expériences de porteurs d'habitats inclusifs pour personnes en situation de handicap :

- ▶ Familles gouvernantes, des habitats partagés portés par l'UNAF et les UDAF, présentés par Marie-Josée Balducchi, *Présidente de l'UDAF 44* ;
- ▶ Les habitats partagés du GAPAS, présentés par François Bernard, *Directeur général du GAPAS*.

Réactions des grands témoins

Questions du public

Retours d'expériences de porteur d'habitats inclusifs pour personnes âgées :

- ▶ Maisons des sages, présentées par Violaine de Clarens, *Animatrice* et Alain Smagghe, *Coordonnateur et Administrateur* ;
- ▶ Habitats des possibles, présentés par Florence Delisle-Errard, *Fondatrice et codirectrice*.

Réactions des grands témoins

Questions du public

11H45 -13h45 | Pause déjeuner

COMMENT RÉUSSIR UN PROJET D'HABITAT INCLUSIF ?

Né de la volonté de développer des modèles alternatifs, afin de mieux répondre aux aspirations des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, l'habitat inclusif offre une grande diversité de solutions. Toutefois, l'ensemble des projets sont confrontés à des enjeux similaires. Cette demi-journée permettra de les approfondir et d'apporter des réponses en matière d'ingénierie et de financements.

13h45 | Les facteurs de réussite

Séquence 1 *L'intégration du projet dans son environnement*

Si l'habitat inclusif relève du logement ordinaire, il doit également favoriser l'autonomisation et la participation sociale de ses habitants. L'existence d'un environnement facilitant en matière de services, de commerces, de transports, de ressources partenariales... est un préalable à son implantation. En retour, cette implantation peut être facteur de redynamisation économique et sociale du territoire. L'exemple du Club des Six, à Lourdes.

Animée par **Didier Lesueur**, *Délégué général de l'Odas*.

- ▶ Maïlys Cantzler, *Présidente-fondatrice d'HOMNIA, présidente du Club des Six* ;
- ▶ Thierry Lavit, *Maire de Lourdes, Vice-Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, Vice-Président de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées* ;
- ▶ Duarte Veloso, *Vice-Président du Club des Six, habitant d'un habitat inclusif*.

Questions du public

Séquence 2 *Accompagner la vie en habitat inclusif*

Aux côtés des prestations individuelles d'aide et de soins attribuées selon leurs besoins aux occupants d'un habitat inclusif, ces derniers peuvent aussi bénéficier de l'aide à la vie partagée (AVP). Cette nouvelle prestation permet d'accompagner la vie collective au sein de l'habitat inclusif, d'assurer sa régulation, de favoriser l'interaction sociale de ses habitants. Des métiers différents, qui impliquent l'acquisition de nouvelles pratiques et postures professionnelles, entre interventions individuelles et collectives. Quel rôle pour le Département ?

Animée par **Jean-Paul Raymond**, *Ex conseiller en déploiement de l'aide à la vie partagée à la CNSA*.

- ▶ Bernadette Paul-Cornu, *Codirigeante du groupe associatif Familles Solidaires* ;
- ▶ Virginie Coquet, *Chargée de projet Aide aux aidants et Habitat Inclusif au département de Loire Atlantique*.

Questions du public

Séquence 3 *Vers un modèle d'habitat inclusif pérenne*

Au croisement de l'aménagement du territoire, des politiques de l'autonomie et de l'exercice de la citoyenneté, la réalisation d'un habitat inclusif nécessite des compétences multiples. Comment évaluer les besoins ? Comment construire le projet ? Comment sécuriser la gestion locative ? Quelles solutions pour se faire accompagner dans un projet d'habitat inclusif ? Autant de questions auxquelles répondront des experts institutionnels et opérationnels.

Animée par Loïc Rolland, *Directeur Grand âge et Autonomie à la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts.*

- ▶ François Xavier Turbet Delof, *Directeur adjoint des établissements des Petits Frères des Pauvres ;*
- ▶ Florence Delisle-Errard, *Coprésidente du Réseau HAPA ;*
- ▶ Annabelle Vignon, *Directrice de SOLIHA Charente.*

Questions du public

Réactions des grands témoins aux trois séquences

15h30 | Quel rôle pour les maires en matière d'habitat inclusif ?

L'engagement des élus locaux dans un projet d'habitat inclusif est un facteur essentiel de réussite. Fins connaisseurs des besoins de leurs concitoyens et des ressources de leur territoire ils sont des acteurs incontournables en capacité de mobiliser de nombreux leviers. Comment peuvent-ils s'engager auprès des porteurs de projets, et intégrer l'habitat inclusif dans leur politique sociale et leur stratégie de développement territorial ? Des élus locaux et nationaux apportent leurs témoignages, enrichis par l'expertise de la CNSA.

Modérée par Laure de la Bretèche, *Directrice déléguée de la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts.*

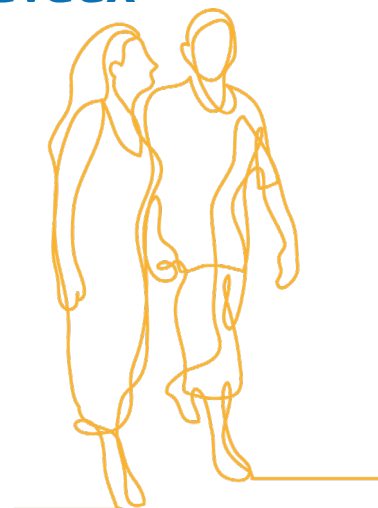
Table ronde avec :

- ▶ Fanny Lacroix, *Vice-présidente de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) ;*
- ▶ Thierry Lavit, *Maire de Lourdes ;*
- ▶ Michelle Meunier, *Sénatrice de Loire-Atlantique ;*
- ▶ Jean-René Lecerf, *Président de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).*

16H30 | Synthèse et conclusion des travaux

- ▶ Jean-Louis Sanchez, *Président d'honneur de l'Odas*

16H45 | Fin des travaux



La conférence se déroulera le
lundi 12 juin 2023 de 9h30 à 16h30
dans la **Salle Médicis** du Palais du Luxembourg.

PRESENTIEL
OU
WEBINAIRE

Modalité d'inscription

L'inscription est **obligatoire et gratuite**.

Lors de votre inscription vous pourrez choisir de participer en présentiel ou à distance (webinaire).

Pour vous inscrire il est nécessaire de compléter le formulaire en ligne :
[inscription en ligne ici](#)






Pour les personnes en présentiel :

L'entrée se fait au **15 rue de Vaugirard, 75006**, à partir de 9h.

Les participants doivent impérativement se présenter au moins *20 minutes avant le début du colloque afin de passer le contrôle de sécurité.*

Seules les personnes inscrites et munies d'une pièce d'identité seront autorisées à entrer.

-  station Odéon, lignes 4 et 10
-  arrêt Sénat, lignes 58, 84, et 89
-  station Luxembourg, ligne B

Aucun stationnement n'est autorisé dans l'enceinte du Palais.

Pour les personnes en webinaire :

Un lien vous sera envoyé après votre inscription.

Annulation

Pour les personnes en présentiel, le nombre de places étant limitées, nous vous prions de nous communiquer toute annulation par mail à secretariat@odas.net



Posez vos questions pendant la conférence

Pendant la conférence les participants en présentiel et à distance pourront poser des questions écrites aux intervenants en utilisant l'application de webinaire.



Inscrivez-vous sur le site
de l'Odas www.odas.net

Joachim Reynard
07 87 30 52 79 - joachim.reynard@odas.net
Morgane Mourrain
06 30 76 80 46 - morgane.mourrain@odas.net

Standard
01 44 07 02 52